

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création de l'association Equilibre des énergies

Pour un juste équilibre, entre maîtrise des énergies, maîtrise des coûts et protection de l'environnement, au service du consommateur et du citoyen.

Aujourd'hui est lancée - équilibre des énergies -, association loi 1901. Elle rassemble des professionnels du bâtiment et de la mise en œuvre des énergies ainsi que des associations de consommateurs*, avec pour vocation de mener ensemble des travaux approfondis sur l'utilisation rationnelle des énergies dans le bâtiment résidentiel et tertiaire ; qu'il s'agisse de constructions neuves ou de rénovation de bâtiments existants. *« Pour nous, utiliser rationnellement les énergies, c'est : économiser chaque énergie présente dans le « bouquet énergétique » du bâtiment et utiliser chaque énergie dans son domaine de pertinence, en n'oubliant pas que les capacités de financement sont aussi une ressource rare »*, déclare Jean Bergougnoux, président de l'association.

Une association qui considère que la maîtrise des énergies doit être d'abord au service des ménages et des professionnels qui utilisent ces bâtiments. Le consommateur, le citoyen, voire le professionnel du bâtiment ou de la filière énergétique peuvent à bon droit se sentir perplexes devant la complexité, les évolutions accélérées, les incertitudes du contexte énergétique.

L'association « équilibre des énergies » entend ainsi grâce à son approche intégrée des dimensions techniques, énergétiques, économiques et sociales :

- ✓ **Clarifier** les problématiques intimement liées du bâtiment et de l'utilisation rationnelle des énergies dans le bâtiment.
- ✓ **Informer** pour faire partager ses analyses et ses conclusions
- ✓ **Dialoguer et proposer** pour apporter, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, sa contribution au débat et à la gouvernance énergétique

Une association qui attache une attention toute particulière aux coûts d'accès à l'énergie : coût d'investissements, charges d'exploitation, facture énergétique. Parce qu'elle place l'homme au cœur de ses préoccupations, elle portera toujours une attention toute particulière au cas de nos concitoyens en situation de précarité économique et énergétique

Une association, convaincue que la maîtrise du changement climatique sera le défi majeur de ce siècle et qui s'inscrit avec détermination dans la logique du Grenelle de l'environnement qui a fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2) son objectif prioritaire.

Mais, là encore, parce que les capacités de financement du consommateur ou du contribuable sont fortement limitées, l'optimisation de leur utilisation revêt une importance cruciale.

Une association dont les premiers constats nourrissent déjà le débat sur la construction neuve ou de rénovation des bâtiments existants. Force de propositions sur toutes les dimensions liées aux solutions énergétiques dans le bâtiment, d'un point de vue économique, technologique, social et de développement durable, l'association - équilibre des énergies - dresse d'ores-et-déjà, trois premières conclusions concernant la mise en œuvre des énergies en matière de chauffage et de chauffage de l'eau.

- **L'amélioration de la performance énergétique du bâti imposé à l'ensemble des énergies est une bonne chose.** Jean Bergougnoux affirme par ailleurs, « qu'elle ne soulève pas de difficulté technique puisque ce niveau de performance RT2012 n'est pas très différent de celui exigé pour le label BBC de la RT2005. On peut cependant regretter que la question de la ventilation n'ait pas suffisamment progressé ».
- **Le diagnostic de performance énergétique**, obligatoire lors de la cession d'un bien immobilier, pénalise, ce qui est normal, tous les logements construits selon des normes antérieures moins contraignantes. **Mais il pénalise beaucoup plus lourdement, les logements chauffés à l'électricité** que des logements similaires chauffés au gaz construits à la même époque. « *Pourtant ces logements électriques sont mieux isolés, présentent, aux conditions économiques actuelles, un coût d'utilisation (charges d'entretien+ abonnement(s)+ coût de(s) énergie(s)) tout-à-fait comparable, voir inférieur à celui d'un logement chauffé au gaz construit à la même époque et, de surcroît, leurs émissions de CO₂ sont moindres* » s'interroge Daniel Aubert de l'Union Sociale pour l'Habitat(USH) et poursuit, « *Qui pourra convaincre le propriétaire d'un tel logement que cette surpénalisation est juste parce qu'il consomme davantage « d'énergie primaire », concept qui lui est absolument étranger ?* »,
- S'agissant de construction neuve, il apparaît que ce même **critère d'énergie primaire conduit à écarter des solutions énergétiques classiques ou innovantes.** « *Ces solutions pourraient être moins coûteuses en investissement, moins coûteuses pour l'utilisateur et moins émettrices de CO₂* », souligne Christian-Louis Victor, président de l'Union des Maisons Françaises (UMF).

Des premiers travaux soutenus par un Comité Scientifique, Economique, Environnemental et Social. Regroupant des experts reconnus et venant d'horizons divers, le Conseil Scientifique, Economique, Environnemental et Social de l'association (CSEES) objectivera chacune des prises de parole de l'association et analysera les chiffres et les études disponibles afin de publier régulièrement des notes de synthèses qui répondent aux préoccupations majeures de l'association.

Il élaborera également une vision prospective partagée par les membres de l'association mettant en particulier l'accent sur l'apport des solutions innovantes à moyen et long terme.

Pour en savoir plus et pour échanger avec l'association Equilibre des énergies :

www.equilibredesenergies.org

*** Les premiers membres de l'association équilibre des énergies :**

Associations du bâtiment : Union des maisons françaises (UMF), Union sociale pour l'habitat (USH), Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) - **Associations de consommateurs :** Familles de France, Association Leo Lagrange, Familles laïques de France - **Industriels :** Danfoss, Deltadore, Groupe Atlantic, Hora, Muller, Supra, Tresco - **Syndicats et associations professionnels :** Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC), Fédération Nationale des Professionnels Indépendants de l'Electricité et de l'Electronique (FEDELEC), Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'Equipeement Ménager (GIFAM), Association de Promotion des usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire (PROMOTELEC) - **Fournisseurs d'énergies :** EDF - **Institutionnels:** Neuflyze OBC

Equilibre des énergies est une association ouverte et accueillera volontiers tous ceux, particuliers, associations, entreprises, qui s'intéressent à sa démarche.

Contacts Presse

Agence Alchimia – 01 44 70 90 72

Ingrid Brégeon-Fall – ibf@alchimia-communication.fr

Aurélie Faure – af@alchimia-communication.fr